

ÉMISSION SUSTAINABLE BOND

I- Les Pays de la Loire, une région dynamique et attractive

- Une Région riche d'atouts pour se développer et rayonner
- Des compétences au plus près du quotidien des Ligériens



Une Région riche
d'atouts pour se
développer et rayonner

Les Pays de la Loire une région ouverte sur le monde



1^{er} aéroport du
Grand Ouest



5 DÉPARTEMENTS

Loire-Atlantique,
Maine-et-Loire,
Mayenne,
Sarthe,
Vendée

Terre de dynamisme

Une région plus que jamais attractive!

- + 30 320 habitants/an
- Des soldes naturel et migratoire positifs :
- + de naissances que de décès
- + d'arrivées que de départs

Un territoire en mouvement

- 1er Port de la façade atlantique Nantes / Saint-Nazaire
- 20 TGV Nantes / Paris par jour allers-retours
- Gare de Nantes : 80 000 Trains TER chaque jour

1^{er} aéroport du Grand Ouest Nantes Atlantique

- 5,9 millions de passagers en 2017
- + de 90 destinations dans le monde

Un patrimoine naturel et culturel préservé

250 km de Loire dont 75 km inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco

4 Parcs naturels régionaux et 20 Réserves naturelles régionales

3^e vignoble français en termes d'AOC

L'Abbaye Royale de Fontevraud, plus vaste cité monastique d'Europe, fondée en 1101, aujourd'hui lieu d'art et de culture, de découverte et d'innovation de premier plan



Terre de grands événements

Le signe d'une culture pionnière, sportive et culturelle ancrée dans l'ADN de la Région et le facteur d'un rayonnement et d'une attractivité à international

-  24 Heures du Mans
-  La Folle Journée de Nantes
-  Le Vendée Globe
-  Terre des Jeux Olympiques 2024

Une région où il fait bon vivre

Une densité moyenne

- 3,8 millions d'habitants soit 5,5% de la population française
- 32 082 km² soit 5,8% de la France métropolitaine

Une région qui conjugue nature et développement

- Une façade littorale de 450 km et le bassin de la Loire, espace remarquable : un patrimoine naturel exceptionnel
- Un axe urbain fort : Saint-Nazaire, Nantes, Angers, Le Mans
- Une constellation de villes de taille moyenne : Laval, Cholet, La Roche-sur-Yon, Saumur...

Une qualité de vie reconnue

- 96% des Ligériens affirment qu'il fait bon vivre et travailler dans la région
(BVA/Salesforce avril 2018)



Des compétences
au plus près du
quotidien des Ligériens

Les Pays de la Loire, une région qui agit en proximité

La Région exerce des compétences majeures en termes notamment de **développement économique**, de soutien à l'**emploi**, d'équilibre du **territoire** et de **développement des mobilités**.

Elle intervient aussi dans les domaines **culturels et sportifs**, pour la construction et la maintenance de **lycées**.

Elle a fait le choix d'investir tout particulièrement les champs de la **santé**, des **infrastructures** (numérique et transports), de la **jeunesse** et de la **transition écologique**, en réponse aux attentes et aux besoins de la population.

Ainsi, 80% de l'action régionale est au service du quotidien des Ligériens.

Les Pays de la Loire, une région qui agit en proximité

Compétences	Description / Objectif	Illustrations
Développement économique	La Région agit pour: • accompagner les dirigeants et les entreprises dans leur développement endogène et exogène • soutenir le commerce et l'artisanat • accélérer l'export et l'innovation des PME.	Lancement du Plan pour l'industrie du futur : 250 M€ alloués, déjà 360 entreprises bénéficiaires. 1re région « French Fab » de France (200 entreprises, 5 clubs départementaux)
Jeunesse, éducation formation professionnelle	La Région accompagne 160 000 lycéens dans plus de 270 établissements avec l'aide de 2400 agents régionaux Plus de 35 000 personnes ont pu bénéficier d'une formation professionnelle en 2020	Pour accompagner la réussite des lycéens, la Région, à travers sa Stratégie régionale d'investissement dans les lycées, investis 780 millions d'euros sur 7 ans afin notamment d'augmenter la capacité d'accueil de ses établissements, avec la construction de nouveaux lycées, mais aussi de soutenir l'innovation éducative et de développer l'outil numérique au service de l'apprentissage La Région a par ailleurs pris ses responsabilités dans le cadre du Ségur de la Santé, en investissant massivement dans le développement d'offre de formation sanitaire et sociale, ainsi c'est 360 places de formations d'infirmiers qui seront financées, 200 places supplémentaires pour les aides soignantes, et 100 pour les accompagnants éducatif et social.
Transport et mobilités	Développer les services de transports et de mobilité sur l'ensemble du territoire des Pays de la Loire, Assurer à tous les habitants des Pays de la Loire un accès de proximité aux infrastructures de réseau, Promouvoir et faciliter la mobilité durable	Mise en place d'une nouvelle tarification des TER, la Région promeut le transport ferroviaire La Région a été le premier financeur de la nouvelle gare de Nantes, locomotive de l'ambition ferroviaire régionale. L'ambition de la Région, c'est aussi la transition vers des motorisations alternatives, ainsi le département de la Loire-Atlantique est l'objet de l'expérimentation d'un autocar 100% électrique.

Les Pays de la Loire, une région qui agit en proximité

Compétences	Description / Objectif	Illustrations
Tourisme	Développement d'une offre touristique bleue, verte et urbaine	80 millions de nuitées et 18 millions de visiteurs accueillis chaque année, 48 000 emplois directs (63 000 en été)
Culture	Une stratégie culturelle et patrimoniale pour: • permettre à chaque Ligérien d'avoir accès à l'offre culturelle la plus diversifiée, • encourager les coopérations artistiques inédites et innovantes, • favoriser la structuration professionnelle, notamment pour le spectacle vivant.	Accueil d'une donation d'environ 600 oeuvres, centrée sur l'art moderne de la 2 ^{de} moitié du XIX à la 1 ^{ère} moitié du XX siècle comprenant également des objets d'arts anciens d'Asie et des Amériques sera exposée au sein d'un nouveau musée créé spécialement à cette occasion, et qui donnera un nouvel élan culturel, artistique et touristique au joyau de l'Abbaye royale de Fontevraud.
Sport	L'accompagnement d'un tissu associatif dense et diversifié Le soutien et la promotion du bénévolat	Le soutien d'événements majeurs : 24h du Mans, Vendée Globe, Tour de France, Coupe du Monde de Handball, Jeux Olympiques

Des compétences et un projet politique : portés par les élus du Conseil régional des Pays de la Loire



Christelle MORANÇAIS

présidente
du Conseil régional
des Pays de la Loire
(Les Républicains)
depuis le 19 octobre 2017

93 élus

43 élus – Les Républicains et apparentés

14 élus – Union centriste

12 élus – Socialiste

12 élus – Ecologiste

7 élus – Rassemblement National

5 élus – Démocrates et progressistes

7 commissions sectorielles

- Finances, ressources humaines, affaires générales, coopération interrégionale, affaires européennes et coopération internationale
- Entreprise, numérique, croissance verte, tourisme, innovation, enseignement supérieur et recherche
- Jeunesse, emploi, formations, lycée et orientation
- Infrastructures, transports et mobilités durables
- Territoires, ruralité, environnement, eau, logement, infrastructures numériques, sécurité et santé
- Culture, sport, vie associative, bénévolat et solidarités, civisme et égalité hommes femmes
- Agriculture, agroalimentaire, forêt, pêche et mer

II- Des fondamentaux financiers solides

- Une gouvernance financière forte

- Une trajectoire et des fondamentaux financiers solides

- Présentation du Budget 2021

- La stratégie de gestion de la dette



Une gouvernance
financière forte

La consécration de l'autonomie des Régions en tant que collectivité locale

La Constitution reconnaît aux Régions le pouvoir de s'administrer librement par des organes élus et la capacité à disposer d'un pouvoir réglementaire pour l'exercice de leurs compétences. Cette libre administration s'accompagne d'obligation pour l'Etat :

La reconnaissance de l'autonomie financière des Régions par l'article 72-2 de la Constitution qui leur assure :

- le bénéfice de ressources dont elles peuvent disposer librement ;
- la possibilité de recevoir tout ou partie du produit des impôts
- un niveau minimal de ressources propres et notamment fiscales dans l'ensemble de leurs recettes

Des assurances financières apportées par l'Etat aux Régions (sans garantie explicite)

- la Garantie du versement régulier des produits de la fiscalité et des dotation (les « 12èmes mensuels »)
- l'obligation pour l'Etat de compenser financièrement les charges liées à l'exercice des compétences qu'il leur transfère.

La définition d'un cadre juridique gage de la bonne gouvernance des Régions

En contre partie de la reconnaissance de leur libre administration, de leur autonomie et des assurances financières apportées par l'Etat, les Régions demeurent soumises à un cadre juridique étroit

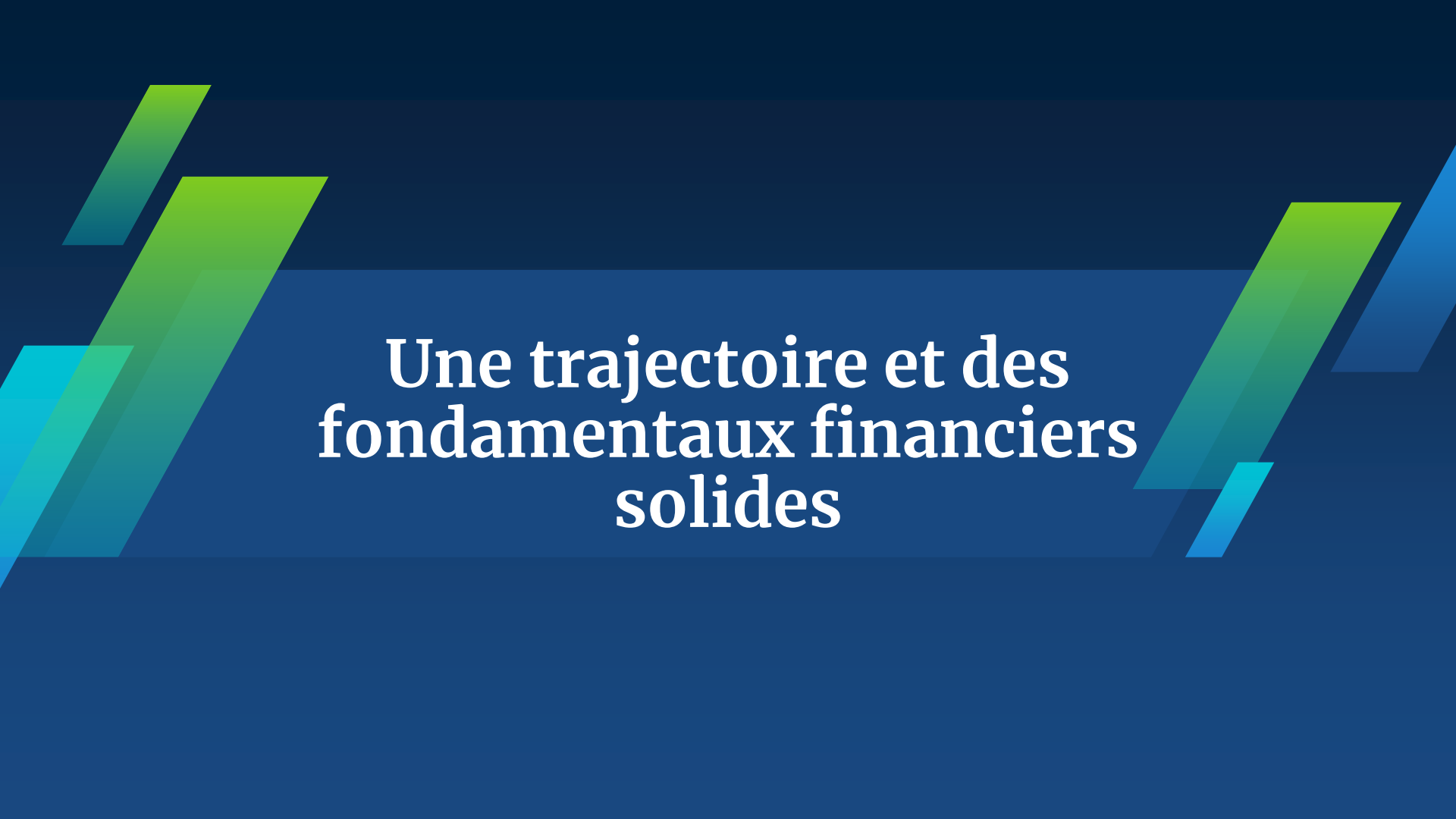
La règle d'or garantie par la Loi (Article L1612-4 du Code général des collectivités territoriales)

- Le budget de la Région doit être voté en équilibre en fonctionnement et en investissement
- Le remboursement de la dette doit être financé par des ressources propres et définitives. Le service de la dette est une dépense obligatoire
- La dette ne finance que les investissements

Les contrôles sur les Régions

- **Le contrôle de légalité** : ce contrôle est destiné de s'assurer de la conformité des actes émis par la Région aux lois et règlements en vigueur
- **Le contrôle par le comptable public au nom du principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable** : Le comptable public, agent de l'Etat, vérifie que les dépenses sont imputées conformément à la nomenclature comptable en vigueur et que l'origine des recettes est légale.
- **Le contrôle financier a posteriori** exercé par la Chambre Régionale des Comptes

De plus la Région des Pays de la Loire, fait l'objet dans le cadre d'une expérimentation, d'une certification de ses comptes par un commissaire aux comptes. Elle est la seule Région métropolitaine à s'être engagée dans cette démarche pour d'avantage de transparence.



Une trajectoire et des
fondamentaux financiers
solides

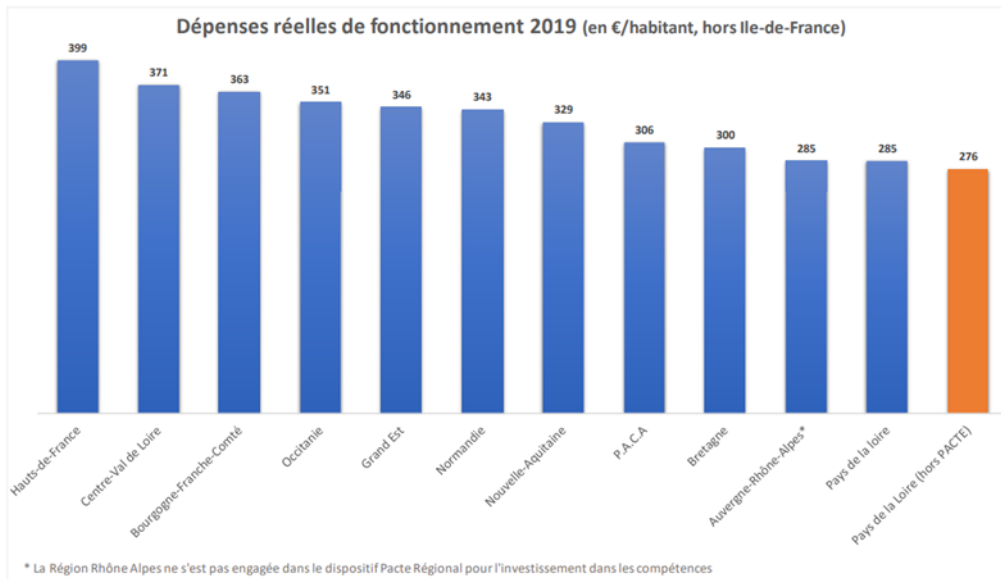
La période 2016-2020 : le temps de l'assainissement des finances régionales

Depuis 2016, la Région s'est engagée à tenir le cap budgétaire reposant sur **5 piliers fondamentaux** :

- La maîtrise des dépenses de fonctionnement : La Région des Pays de la Loire demeure **la Région la plus sobre de France** s'agissant de ses dépenses de fonctionnement et de sa masse salariale;
- Un **haut niveau d'épargne brute**, déterminé par un niveau plancher de 250 millions d'euros.
- Un **niveau d'investissement significatif** qui porte haut l'ambition régionale sur les politiques publiques : plus de 2,4 milliards d'euros investis pour le territoire sur 2016-2020.
- Une **capacité de désendettement n'excédant pas sept années** en fin de mandature sous l'effet conjugué du **haut niveau d'épargne brute** et du **ralentissement du rythme d'endettement**. Pour la première fois, en 2019, la Région des Pays de la Loire est parvenue à se désendetter.
- Le **non-recours au levier fiscal**.

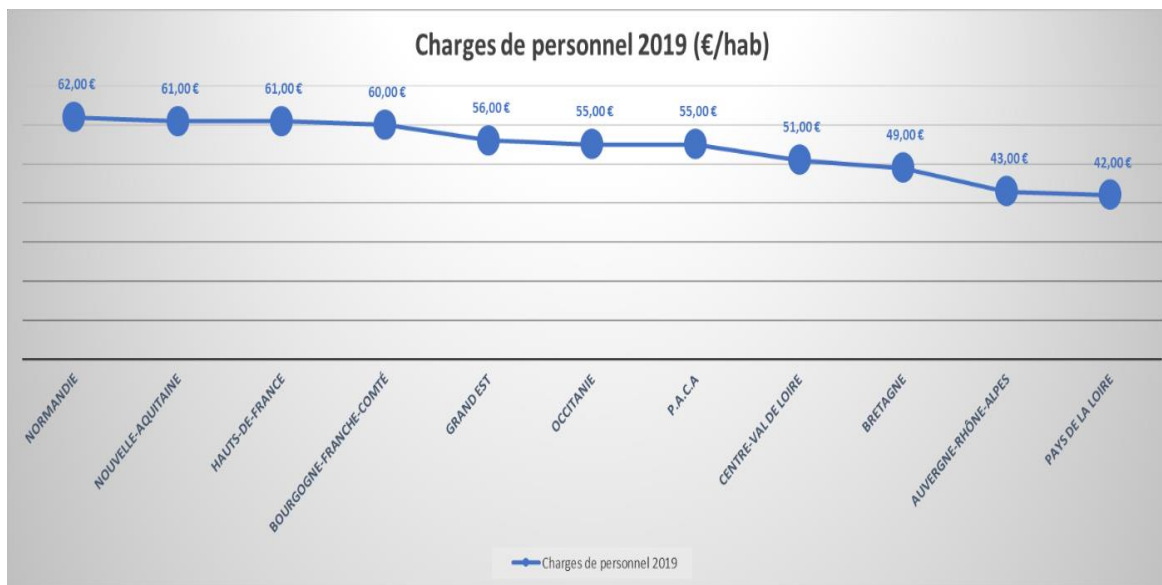
La période 2016-2020 : le temps de l'assainissement des finances régionales

Des efforts de gestion pour maîtriser les dépenses réelles de fonctionnement et devenir la Région la plus sobre de France



La période 2016-2020 : le temps de l'assainissement des finances régionales

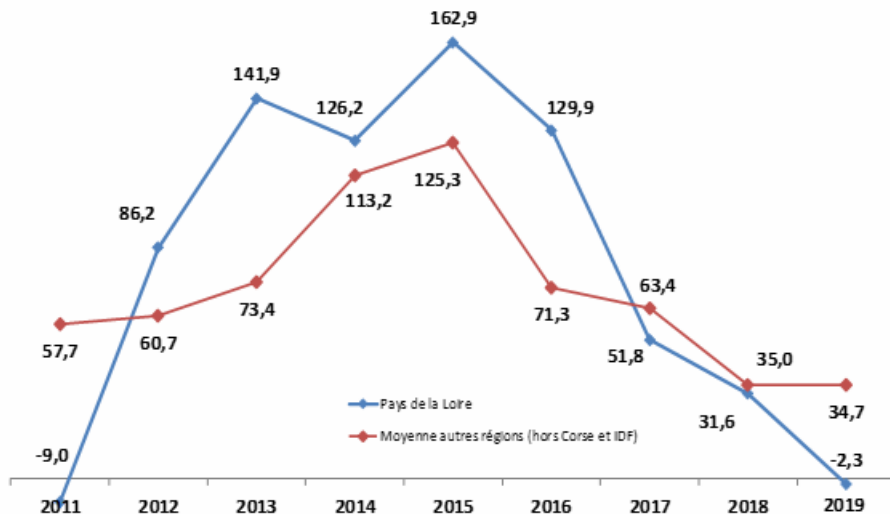
Des charges de personnel les plus faibles au niveau national



La période 2016-2020 : le temps de l'assainissement des finances régionales

Un ralentissement notable du stock de dette.

Variation du stock de dette (n/n-1, en M€)



Une rigueur budgétaire qui a permis à la Région des Pays de la Loire de répondre rapidement et massivement à la crise

■ La Région répond dès le début de la crise sanitaire par des premières **mesures d'urgence en engageant 143 M€**,

■ Adoption au Budget supplémentaire 2020 d'un **plan de relance régional ambitieux, doté de 332 M€** pour la période 2020-2022, dont les premiers dispositifs sont déployés dès juillet,

■ Au Budget primitif 2021, la Région a conclu avec l'Etat un protocole d'accord **amplifiant les crédits engagés pour la relance en les portant à 497 M€**

Une rigueur budgétaire qui a permis à la Région des Pays de la Loire de répondre rapidement et massivement à la crise

Ce plan de relance doté de 497 M€ s'articule autour de 3 objectifs:

Protéger les ligériens les plus fragiles

Soutenir l'économie afin de résister à la crise et de rebondir dans le futur

Accélérer encore d'avantage les efforts dans les domaines de la santé et de la croissance verte

Protéger



SOLIDARITÉ

Soutenir le pouvoir d'achat des familles et aider les plus fragiles

100 €
POUR LES FAMILLES
DES LYCÉENS BOURSIERS
pour compenser le surcoût des repas
pendant la fermeture des cantines

- **Doublement du Fonds social lycéen** afin d'aider les familles les plus modestes pour les frais de scolarité, d'hébergement et de transport
- **2 M€** supplémentaires pour les associations qui œuvrent pour les plus démunis (suite du Fonds précarité mis en place dès le début de la crise)
- **Gel des tarifs des transports publics** du réseau Aléop en 2020/2021
- **Maintien de la gratuité des manuels scolaires** pour tous les lycéens en 2020/2021
- **Bénévolat** : 1 € versé par la Région pour 1 € récolté par la Fondation régionale pour le bénévolat



JEUNESSE

Renforcer les conditions d'accès à l'instruction, à la culture et au sport

1 ORDINATEUR PORTABLE
POUR CHAQUE ÉLÈVE DE 2^{nde}
dès la rentrée 2021

- **7 000 permis de conduire** à destination des jeunes demandeurs d'emploi
- **Doublement des avantages** culture sport du e-pass jeunes pour l'année 2020-2021 : **200 € de e-coupons** et ouverture aux étudiants
- Lancement d'un **Orientibus Tour** à l'été 2020
- Renforcement du soutien aux Missions locales : **3,5 M€** mobilisés



EMPLOI

Agir vite pour combattre le chômage

+ 20%
DE PLACES DE FORMATION
pour les demandeurs d'emploi
dès 2020

1€ en France : Nouveau dispositif « **Former plutôt que licencier** » : **9 M€** pour favoriser la formation des salariés en augmentant les comptes personnels de formation (CPF)

- Création d'une plateforme **de prêts de main d'œuvre** entre entreprises pour répondre aux baisses et hausses d'activité
- Lancement d'une **plateforme de jobs d'été** pour les jeunes et étudiants, création d'une bourse de stages en ligne et d'une bourse de contrats d'apprentissage

Région

PAYS DE LA LOIRE

Soutenir



ÉCONOMIE

Relancer l'investissement des entreprises et des territoires

127 M€
D'INVESTISSEMENTS
EN FONDS PROPRES

dans les TPE-PME
avec Pays de la Loire Participations
(effet de levier porté à 650 M€)

- ▣ **62 M€ aux communes et intercommunalités** pour amplifier l'investissement public local dans tous les territoires (en plus des 182 M€ de travaux réalisés et financés par la Région)
- ▣ Lancement du dispositif « **Objectif relocalisation** » et création d'une équipe dédiée pour encourager les entreprises dans leur projet
- ▣ **1 M€ pour aider les commerçants** à reconquérir leur clientèle
- ▣ **15 M€** à destination des **industries agroalimentaires**

1^{er} en France **Création d'une foncière tourisme** (dotée de 11 M€) avec la Banque des Territoires et la Caisse d'Épargne, pour racheter les murs des entreprises en difficulté, avec option de rachat, le temps pour elles de se rétablir, renforcer leur trésorerie et réaliser les travaux de rénovation énergétique

Culture & sport : lancement d'une **tournée** d'artistes régionaux, création d'un **fonds de soutien aux clubs sportifs amateurs**, + 20% d'aides aux clubs de haut niveau ; création de **2 fonds** pour le secteur du livre et les lieux culturels.

Accélérer



SANTÉ

Favoriser l'accès aux soins et à la santé pour tous

5 M€ SUPPLÉMENTAIRES

pour le développement de la télémedecine,
des équipements de pointe hospitaliers
et des maisons de santé

- Création de **200 places de formation** supplémentaires au métier d'aide-soignant
- **1 M€** pour la création de 40 nouvelles places de formations pour les étudiants en soins infirmiers
- Déclinaison du **Ségur de la santé**



CROISSANCE VERTE

Accélérer toutes les voies de la transition écologique

100 M€ POUR DÉPLOYER UN PLAN RÉGIONAL HYDROGÈNE

(dont 30 M€ de fonds européens)

- **24 M€** pour la rénovation énergétique des bâtiments des particuliers, en lien avec l'État, les Départements et les EPCI
- Aléop à vélo : **100 € de prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique** pour les abonnés Aléop et création de places de stationnement sécurisées
- **Création d'une prime aux covoitureurs** (400 000€)
- **2 M€** pour le soutien au développement des circuits courts et de proximité en faveur des agriculteurs et du manger local dans les lycées
- Création du **1^{er} livret régional d'épargne Croissance verte**

“

Depuis le début de l'épidémie, la Région a tenté d'agir avec une seule boussole : tout faire pour éviter que cette crise sanitaire tourne au désastre économique et social. Le Plan de relance, dont les premières mesures ont été adoptées en juillet dernier et qui a été complété par de nouvelles mesures lors du BP 2021, permet de dresser un bouclier pour protéger les Ligériens et soutenir les entreprises et les emplois face à la crise. C'est aussi un accélérateur pour préparer l'avenir de notre région autour de priorités claires : la santé, la transition écologique et la jeunesse.

”



Christelle Morangais, Présidente de la Région des Pays de la Loire



Présentation du Budget 2021

Un budget pour combattre la crise, réussir la relance et rebondir en 2021

■ Un budget qui finance toutes les priorités régionales du mandat

L'effort budgétaire porte sur l'ensemble des politiques publiques.

■ Un budget qui poursuit la déclinaison du plan de relance de 332 M€ adopté en juillet 2020

Prolongement du Fonds territorial Résilience, poursuite du dispositif Dinamic Rebond post COVID, abondement du Fonds « Pays de la Loire relance investissement communal », déploiement opérationnel du programme SARE, amplification de la Dynamique « Manger Local »...

■ Un budget qui amplifie le plan de relance avec de nouvelles mesures pour combattre la crise et relancer l'économie

Plan « 1 jeune, 1 solution », Ségur de la Santé, Equipements numériques individuels pour les lycéens, rénovation énergétique des campus universitaires...

La Jeunesse:

- 131 M€ d'AP nouvelles pour la stratégie d'investissement dans les lycées dont la construction du lycée de Saint-Philbert de Grandlieu,
- Effort sans précédent pour l'équipement numérique individuel de tous les élèves entrant en seconde ou en première année de CAP,
- Revalorisation de la dotation aux lycées (DACF).

La formation :

- Lancement du Plan « 1 jeune, 1 solution » (32,7 M€),
- 11,2 M€ pour former 7 000 jeunes avec le dispositif « Prépa permis de conduire »,
- 3 M€ supplémentaires pour « former plutôt que licencier » à destination des salariés
- Une convention 2021 du Pacte régional pour l'investissement dans les compétences ambitieuse (75 M€).

La santé :

- Lancement du Ségur de la santé (3,6 M€) pour le renforcement de l'offre de formation sanitaire et sociale,
- 0,40 M€ d'AE pour le développement du fonds télémedecine,
- 1 M€ d'AP pour la reconduction des équipements hospitaliers.

La relance pour les entreprises et l'emploi

La relance pour les territoires ligériens

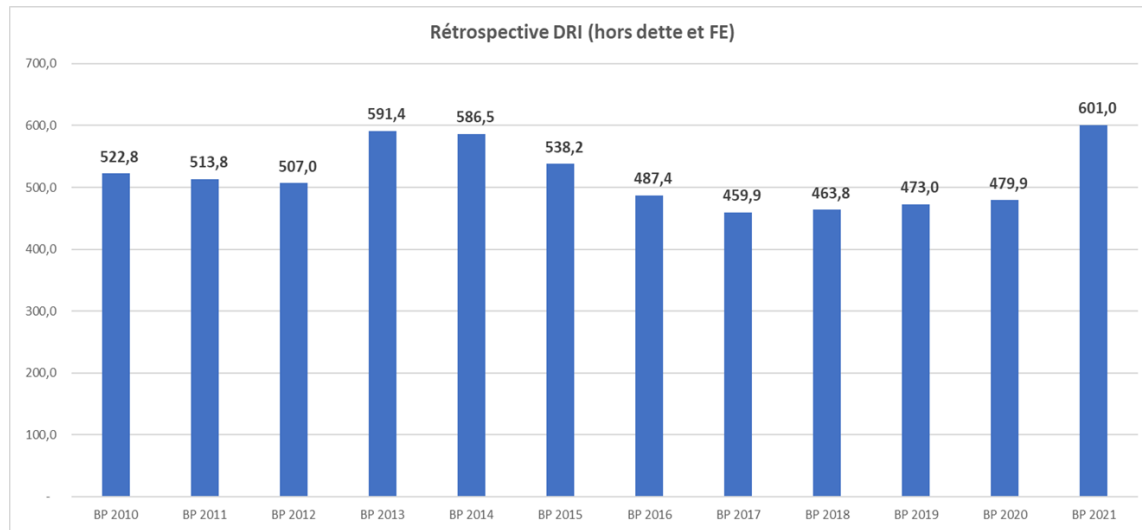
- Pour poursuivre l'effort du plan de relance de juillet où 50 M€ ont été votés
- de nouvelles mesures d'accompagnement en lien avec le SRADDET et dans le cadre de la relance : reconquête des friches industrielles (2 M€), financements des projets d'aménagements sur les quartiers politiques de la Ville et les territoires Actions cœur de ville (4 M€).

La relance pour la transition écologique

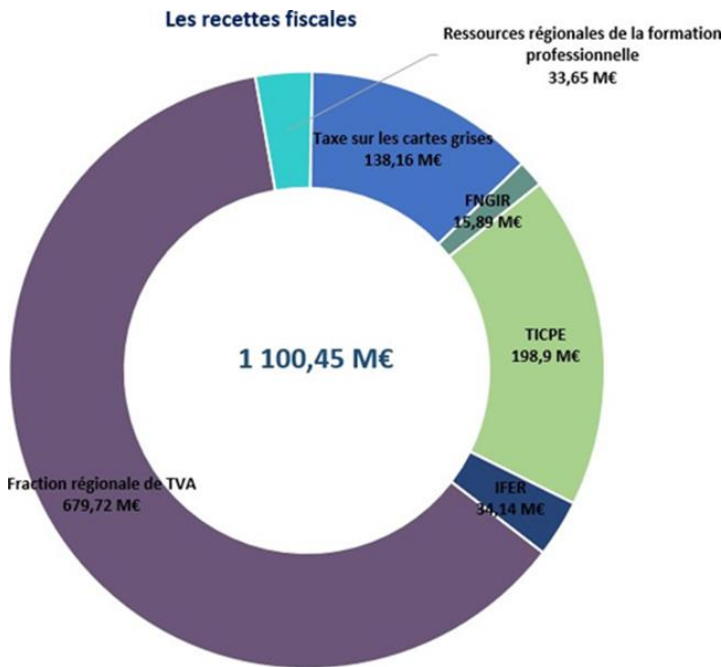
La relance pour la culture et le sport

Un effort d'investissement historique

Les dépenses d'investissement s'établissent à 601 M€ en faveur des politiques régionales, auxquels s'ajoutent 125,3 M€ destinés aux fonds européens.



Le nouveau dynamisme des recettes fiscales

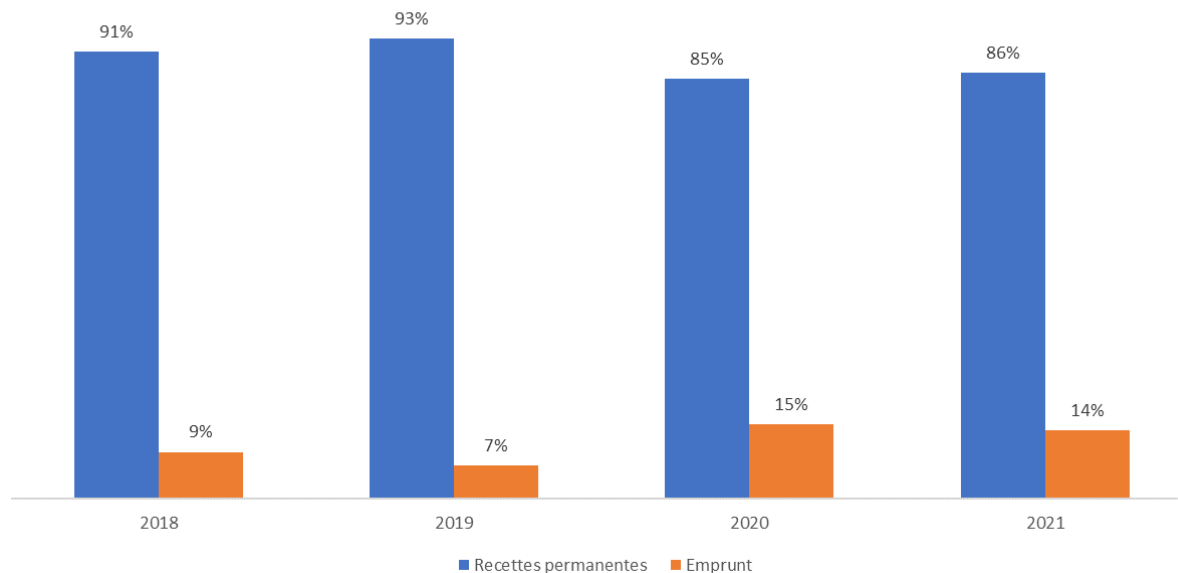


La disparition de la part régionale de CVAE, au profit d'une nouvelle part de TVA dote la Région de recette dynamique, directement lié au contexte économique national.

Pour l'année 2021, année de transition, cette recette de TVA est neutre en comparaison à l'ancienne recette de CVAE.

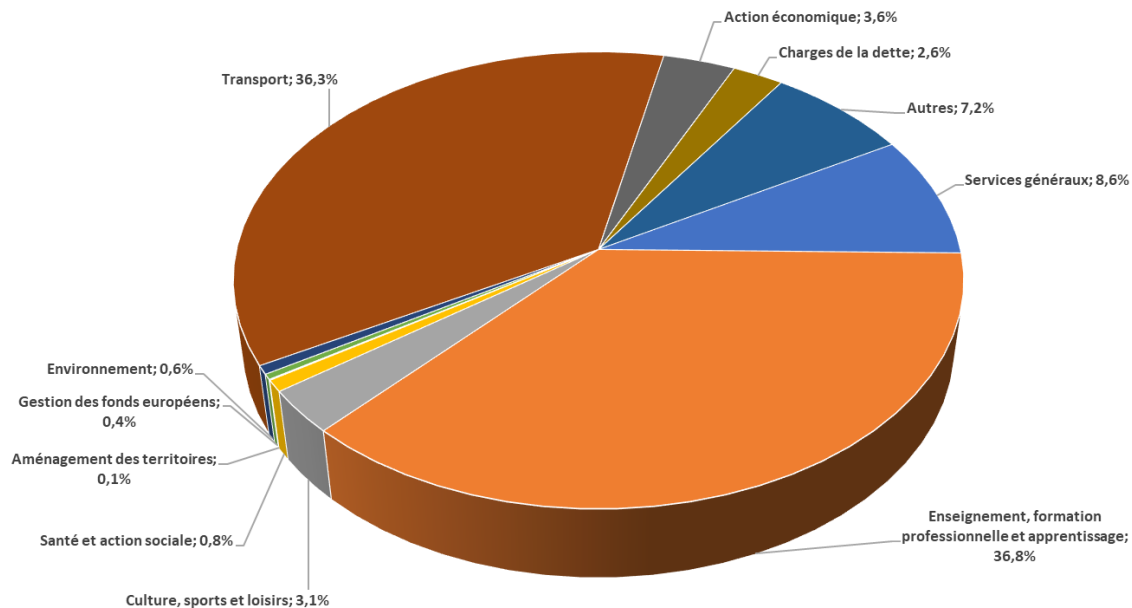
Un panier de recette composé à hauteur de 86% par des recettes permanentes

Répartition entre recettes permanentes et emprunt

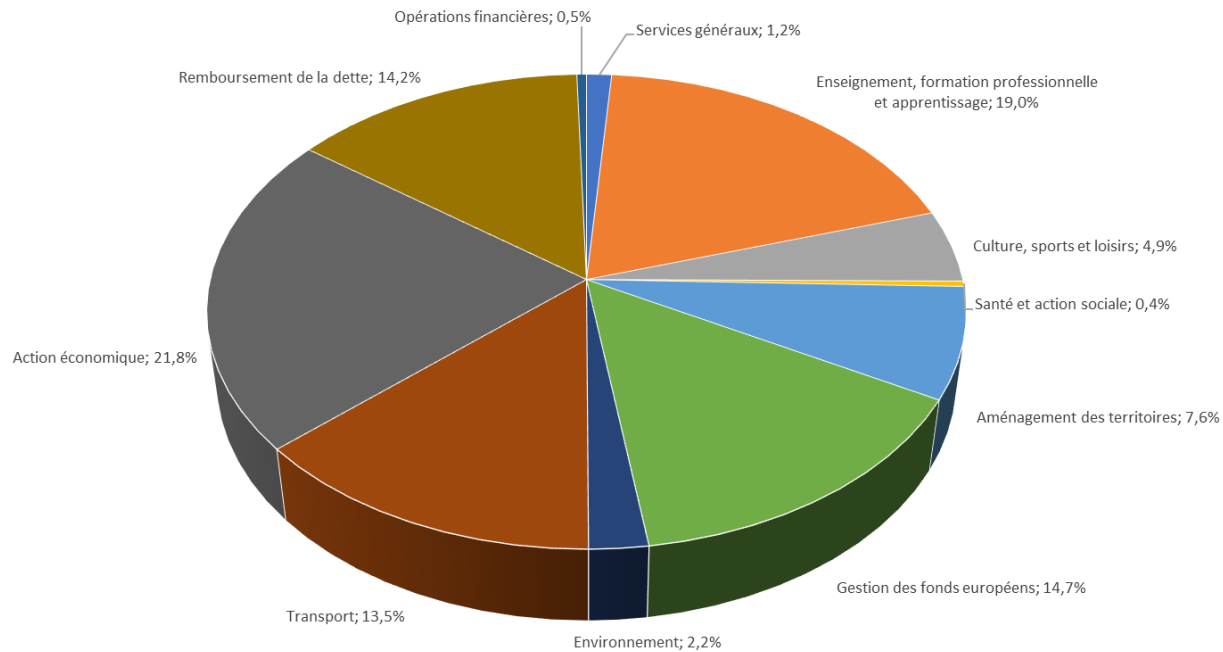


La structuration des dépenses

Dépenses de fonctionnement prévisionnelles 2021 par destination



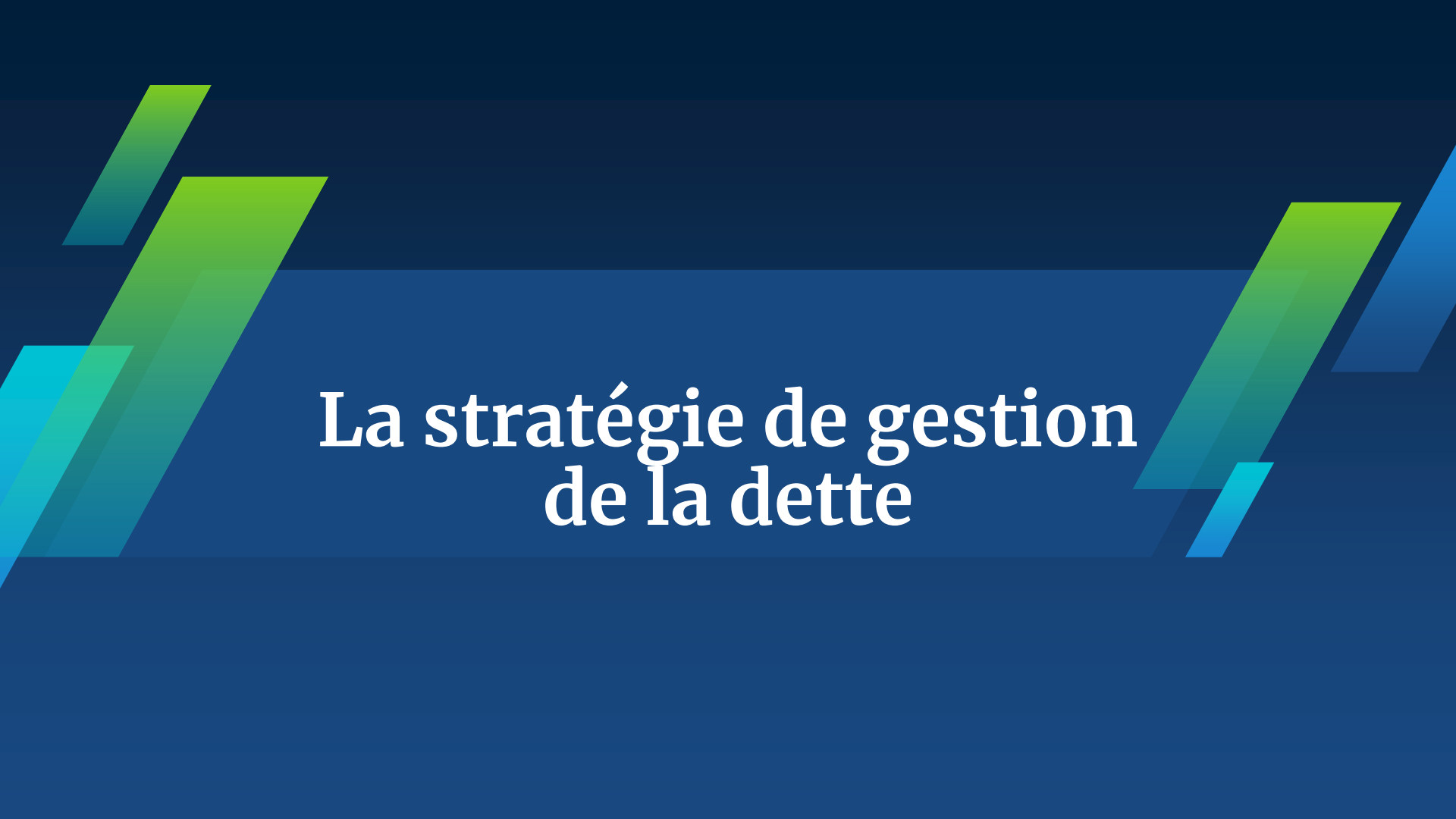
Dépenses d'investissement prévisionnelles 2021 par destination



L'équilibre budgétaire

Budget primitif 2021 : 2 001,87 M€



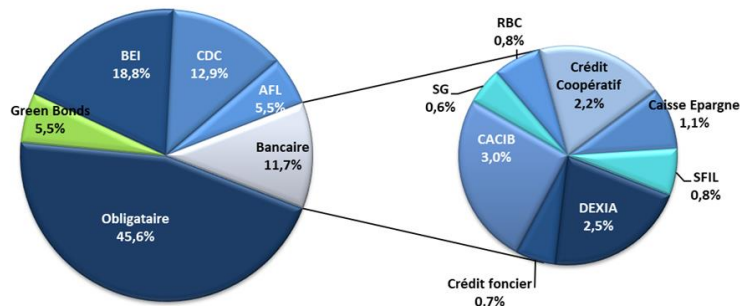


La stratégie de gestion de la dette

Une stratégie de diversification de la dette

Depuis 2008, la Région des Pays de la Loire s'est engagée dans une démarche de diversification de sa dette afin de réduire sa dépendance à l'égard du secteur bancaire et ainsi sécuriser son accès à la liquidité. L'encours de dette régionale témoigne de cette stratégie et du choix de recourir prioritairement à l'emprunt obligataire.

Répartition de la dette par prêteurs au 31/12/2020



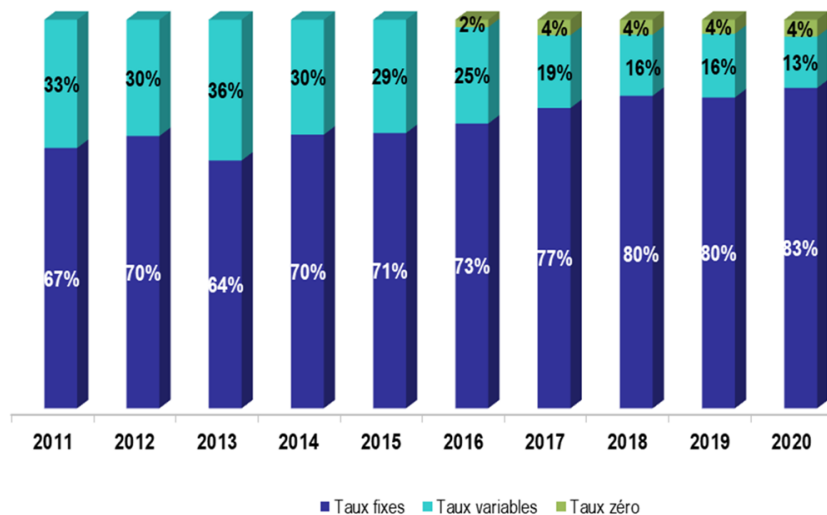
Garantir un accès permanent et diversifié à la liquidité

- Un programme de titres négociables à court terme de 200 M€ : Noté A-1+ par Standard & Poor's. Un programme optimisé (encours moyen de 130 M€) afin de générer des produits financiers. En 2020, la Région des Pays de la Loire a obtenu des conditions favorables sur ce marché avec un taux moyen de – 0,37%
- Des lignes de trésorerie et de crédits revolving dotés de facilités de mobilisation (demandes de tirage en J+1) d'un montant total de 230 M€

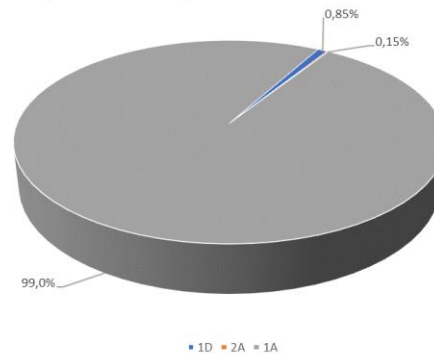
Objectif régional: maintenir un ratio de liquidité « très fort » (> 120%) conformément à la méthodologie de notation Standard & Poor's

Une gestion de la dette prudente ...

Répartition de la dette par type de taux

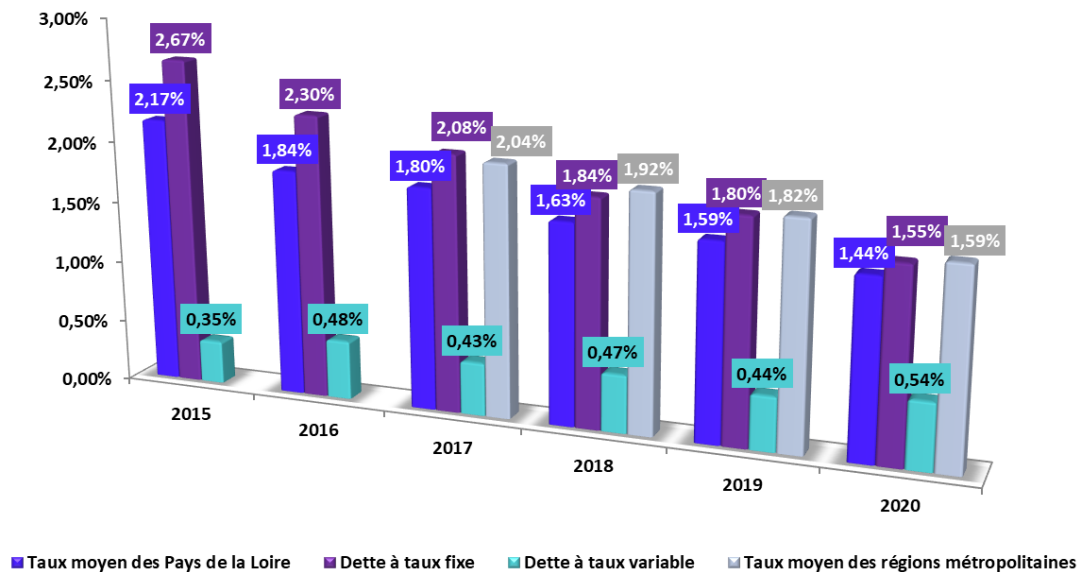


Répartition des emprunts selon la charte GISSLER



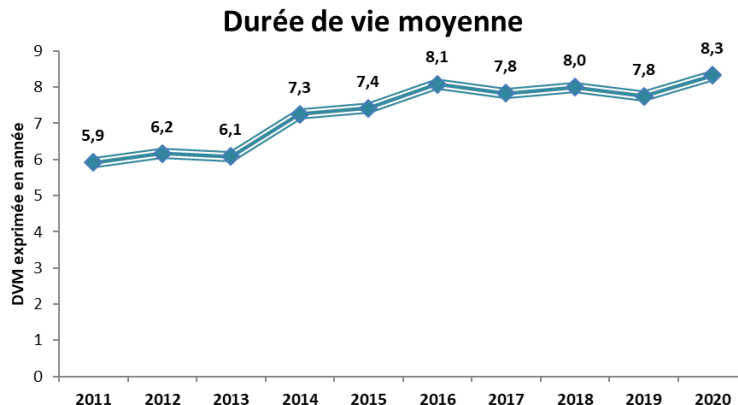
... optimisée ...

Evolution du taux moyen de la dette



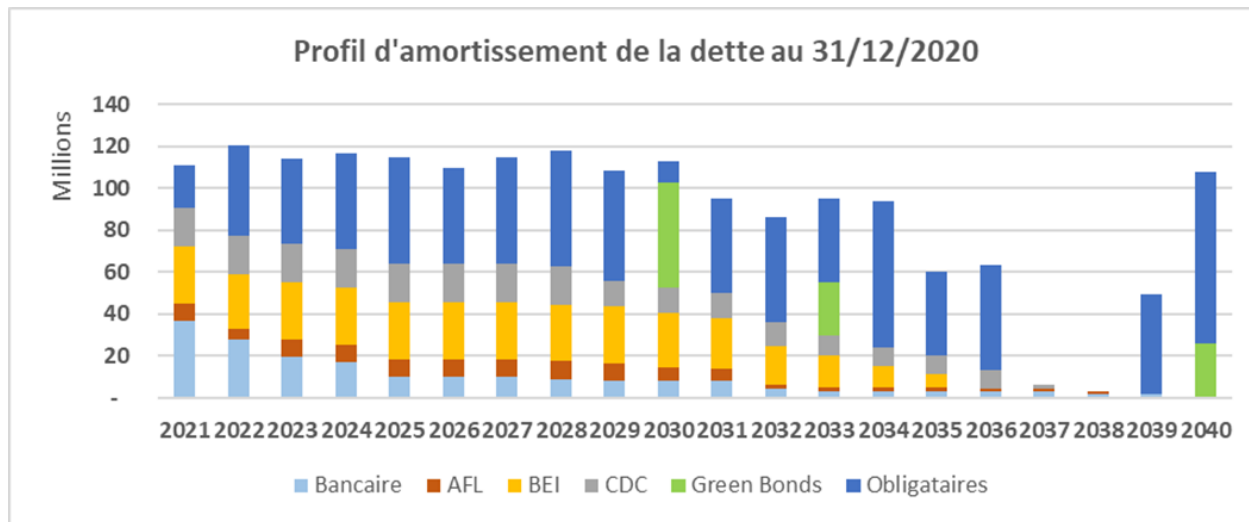
... et d'une durée raisonnable ...

La charge d'une dette étant étroitement liée à sa durée, la Région des Pays de la Loire s'inscrit dans une démarche vertueuse destinée à limiter le coût de sa dette. En 2020, grâce aux efforts des années précédentes, la Région a pu recourir à l'emprunt de façon importante sans pour autant voir la durée de vie moyenne de sa dette augmenter trop fortement.



Le profil d'extinction de la dette régionale

La diversification du portefeuille d'emprunt sous l'effet du recours aux émissions obligataires conduit la Région à gérer l'imbrication des deux profils d'amortissement bancaire et obligataire.



La notation financière de la Région des Pays de la Loire, reflet du sérieux budgétaire de la collectivité

S&P Global
Ratings

« AA »

Perspective Stable

La meilleure note possible pour une collectivité locale

- Une gouvernance et une gestion financière «très fortes»
- Un pilotage budgétaire «de qualité», une «stratégie budgétaire claire portée par un engagement fort de l'Exécutif »
- Une «épargne brute élevée», une «capacité éprouvée à ajuster les dépenses d'investissement » et une «maîtrise forte des dépenses de fonctionnement»
- Une gestion de la dette «sûre et optimisée», une «gestion de la liquidité de qualité», une « position de liquidité structurellement forte »
- Une « économie ligérienne forte »

III- Une ambition régionale innovante et offensive en matière de développement durable

- Une stratégie d'achat au service d'une commande publique socialement et écologiquement responsables
- L'engagement régional en matière de développement durable et responsable

Une stratégie d'achat au
service
d'une commande
publique socialement et
écologiquement
responsables

Axe 3 de la stratégie d'achat régionale

Promouvoir des achats publics socialement et écologiquement responsables au service des priorités politiques du Conseil régional

Actions 82 à 115

Développer la mise en œuvre des clauses d'insertion socioprofessionnelle

Promouvoir les actions des entreprises en matière d'emploi

Diversifier les dispositifs de clauses sociales selon les spécificités de l'insertion par l'activité économique (IAE), du handicap, et de l'économie sociale et solidaire (ESS)

Favoriser le bien-être et la qualité de vie au travail au travers de la politique d'achat

Développer l'approvisionnement local de denrées alimentaires

Prendre en compte les enjeux environnementaux dans l'acte d'achat relatif aux opérations de travaux

Mener une politique régionale d'achat respectueuse des ressources naturelles et de l'économie circulaire, prévenir la production des déchets, assurer leur gestion et leur recyclage

Favoriser l'amélioration continue dans le domaine de l'achat durable

Les clauses d'insertion socioprofessionnelle

Chaque marché fait l'objet d'une vérification de l'opportunité d'y inscrire une clause d'insertion socioprofessionnelle : développement de la clause sur de nombreuses activités (métiers de la maîtrise d'œuvre, de l'informatique, de la petite enfance, du transport, du bâtiment, etc.)

En 2020, 92 marchés contiennent une telle clause.

La proportion de femmes bénéficiaires de la clause d'insertion est passée de 3% en mai 2014 à 14% fin 2020.

Marchés réservés : Entretien des espaces verts sur le campus régional, Prestations de façonnage, de routage et d'affranchissement pour les services de la Région des Pays de la Loire, Recyclage des déchets électroniques associés aux équipements informatiques et audiovisuels des EPLE, Entretien du linge plat pour la restauration

La prise en compte des enjeux environnementaux et de l'économie circulaire

Objectifs assignés aux concepteurs et entreprises notamment dans le champ de la gestion des déchets et des matériaux au travers de :

La Charte de « chantier vert » adossée à une démarche HQE.

L'inscription d'une démarche de Certification Marque NF « Bâtiments Tertiaires – Démarche HQE® » pour la construction des lycées neufs.

Le référentiel de sobriété technique, architecturale et économique, actuellement en cours de finalisation : participe à la définition du besoin régional et s'impose aux AMO programmation et HQE® recherche d'un équilibre entre les besoins des utilisateurs, la qualité environnementale des bâtiments et leur coût de construction et de fonctionnement



L'engagement régional en matière de développement durable et responsable

La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

Santé

Logement

Emploi

Déplacements



821

**COMMUNES AIDÉES
EN UN AN**

dans le cadre du Pacte
régional pour la ruralité



118,8 M€

**PRÉVUS POUR
L'AMÉNAGEMENT
NUMÉRIQUE DES
COMMUNES**



61

**CONTRATS
TERRITOIRES-RÉGION**

2020 et 3 contrats de
développement métropolitain
adoptés pour un montant total
de 180 M€



**OFFRE TER
AUGMENTÉE DE**

8,5 %

dans le cadre
de la nouvelle convention
Région-SNCF



31

**MAISONS DE SANTÉ
FINANCÉES DEPUIS
JANVIER 2016**



15

**DÉVELOPPEURS
ÉCONOMIQUES
TERRITORIALISÉS**

Région

PAYS DE LA LOIRE

L'épanouissement de tous les êtres humains

- Apprentissage & formation professionnelle
- Culture
- Bénévolat
- Intégration des travailleurs handicapés



35 000
PERSONNES
EN FORMATION
PROFESSIONNELLE
dont 31 000
demandeurs d'emploi



ENVIRON
729 000
BÉNÉVOLES EN
PAYS DE LA LOIRE



89 000
ASSOCIATIONS EN
PAYS DE LA LOIRE



7,09 %
DE TRAVAILLEURS
HANDICAPÉS
AU CONSEIL
RÉGIONAL

La transition vers une économie circulaire

- Stratégie achats
- Soutien au commerce rural
- Atelier de reprographie régional labellisé
- Chantiers à faible nuisances



**UN PLAN EN FAVEUR
DE L'ÉCONOMIE
CIRCULAIRE**
adopté en 2019



**41 LAURÉATS DU 2^E
APPEL A PROJETS
ÉCONOMIE
CIRCULAIRE**



**25 TONNES DE
DÉCHETS PRIS EN
CHARGE PAR DES
ÉCO-ORGANISMES**



**11 PROJETS
D'ÉCONOMIE
CIRCULAIRE
ACCOMPAGNÉS
PAR LA RÉGION**

Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

-  Biodiversité préservée
-  Pratiques agricoles vertueuses
-  Soutien à la pêche



4

**PARCS NATURELS
RÉGIONAUX
ET 21 RÉSERVES
NATURELLES RÉGIONALES**



31

**PROJETS
AGROENVIRONNEMENTAUX**
ont bénéficié des MAEC en 2019



100%

**DE PRODUITS FRANÇAIS,
50% DE PRODUITS RÉGIONAUX
ET 20% DE PRODUITS BIO**
ou sous signe de qualité
dans les lycées et CFA



1 213

**MARINS-PÊCHEURS
EN PAYS DE LA LOIRE
ET 358 NAVIRES**

La lutte contre le changement climatique

Submersion marine

Qualité de l'eau

Feuille de route pour la transition énergétique

61
PROJETS
SMILE


121 M€
POUR
LA FEUILLE DE ROUTE
SUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE


100 000
LOGEMENTS RÉNOVÉS
DEPUIS 2016


11
STATIONS GNV*
EN FONCTIONNEMENT
* Gaz naturel véhicule

La Stratégie régionale d'investissement dans les lycées- Créer les conditions de la réussite de tous les lycées

160 290 lycéens, 116 lycées publics et 162 établissements privés sous contrat

2 400 agents régionaux dans les lycées

Nouvelle **Stratégie régionale d'investissement dans les lycées** :

780 millions d'euros investis sur 7 ans pour accompagner la réussite de tous les lycéens ligériens

- répondre à l'urgence démographique et améliorer les conditions d'accueil pédagogique et fonctionnel
- des lycées bien entretenus, sobres, sûrs, accessibles et exemplaires en matière de transition énergétique
- soutenir l'innovation éducative et le déploiement du lycée 4.0

Stratégie régionale d'investissement dans les lycées : LA RÉGION ENGAGE 41 OPÉRATIONS DÈS 2018



LYCÉE

Région
PAYS DE LA LOIRE

Exemple significatif d'écoconception

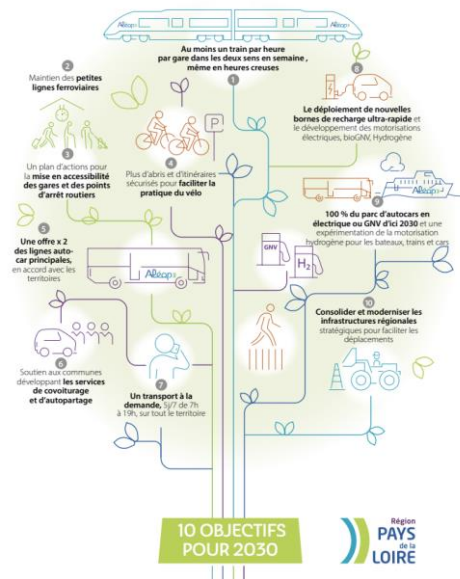
Le lycée de Nort-sur-Erdre



Etablissement retenu à l'appel à projet de l'ADEME «E+C», vise la certification de la marque NF « Bâtiments Tertiaires – Démarche HQE® » et le label de performance énergétique :

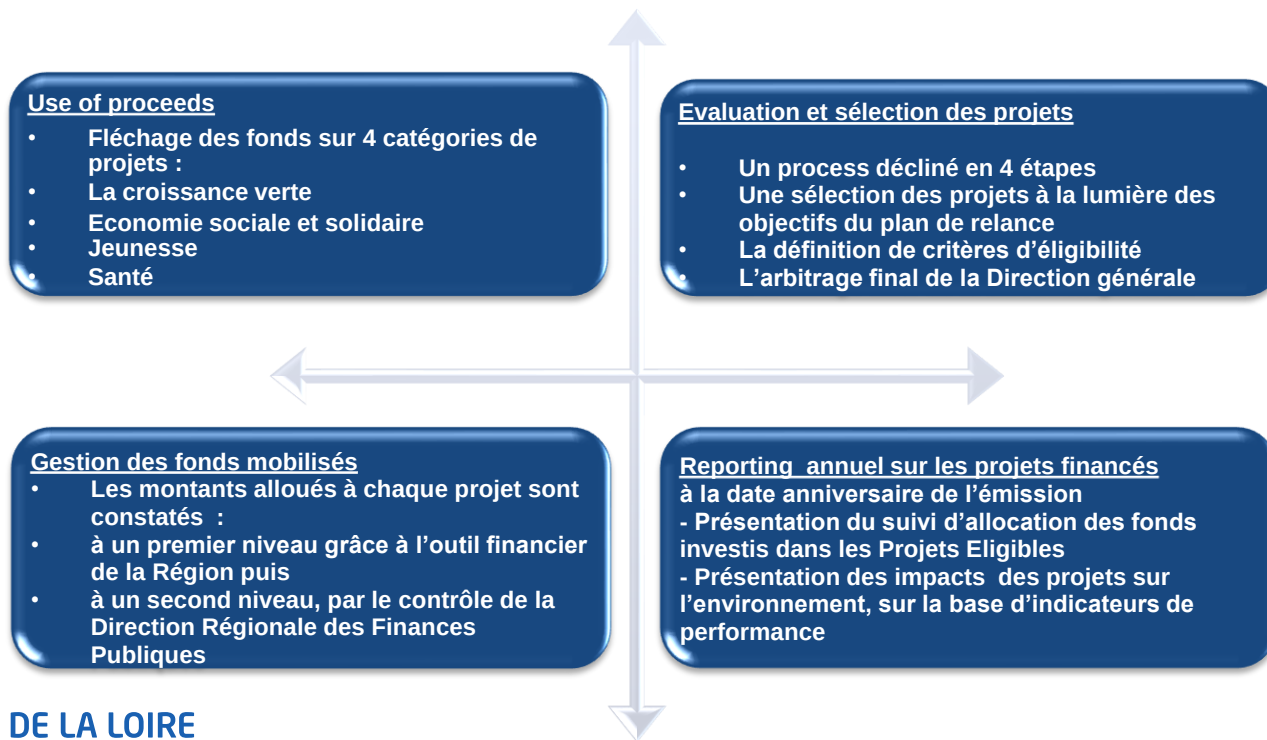
- bois indigènes (épicéa pour la structure ou douglas pour le bardage des logements de fonction) issus de forêts gérées durablement (label PEFC ou FSC)
- isolant biosourcé (« BIOFIB TRIO » un isolant mixte chanvre, lin, coton) sur les murs à ossatures bois,
- chaufferie mixte bois/gaz,
- peinture minérale à base d'huile de lin,
- isolants géo-sourcés issus du recyclage du verre pour l'isolation sous dallage, le linoléum pour le revêtement de sols

La stratégie régionale des mobilités



[Lien vidéo vers la Stratégie régionale des mobilités](#)

Zoom sur le Framework



Zoom sur le Framework

CATEGORIES DE PROJETS	SOUS-CATEGORIES ICMA GBP	DESCRIPTION	CRITERES D'ELIGIBILITE REGIONAUX	OBJECTIF ENVIRONNEMENTAL DE LA REGLEMENTATION TAXONOMIE DE L'UNION EUROPEENNE	EXEMPLE DE PROJETS
Croissance verte	Les bâtiments durables	Construction et/ou rénovation de bâtiments selon une démarche de développement durable visant à l'atténuation des changements climatiques ainsi qu'à une économie d'énergie.	- Projets de construction de bâtiments neufs Basée consommation, niveau de consommation énergétique exigé < RT 2012 labellisé Effinergie + avec un niveau E2C1 - Rénovation énergétique des bâtiments existants (isolation et installation de système d'énergie renouvelable) pour les restructurations/ réhabilitations importantes et de +1000m2, les travaux doivent conduire à minima à une réduction de la consommation d'énergie primaire (Cep) d'au moins 30 % (Cep projet < Cep initial - 30 % ; soit niveau exigé par la Réglementation Thermique Globale).	Atténuation du changement climatique	- Construction de nouveaux lycées (ex: Aizenay, St Philbert de Grand Lieu) - Rénovation énergétique de lycées existants (ex: Le Mans, Laval) - Réhabilitation et adaptation pour tous de bâtiments (déamiantage, accès PMR)
	Les énergies renouvelables	Projets contribuant au développement d'énergies locales renouvelables et à l'efficacité énergétique	- Production d'énergie renouvelable, transmission, valorisation énergétique, recherche et innovation dans les énergies renouvelables Pour être éligibles, les projets doivent concerner les énergies suivantes: éolien, solaire, énergies marine, Photovoltaïque, bois et biomasse produite à partir de matières premières durables (conformité aux critères de la directive EU 2018/2001), géothermie dont les émissions de GES cycle de vie sont inférieures à 100 gCO2e/kWh, biogaz dont la production est conforme aux critères de la directive EU 2018/2001 dont les émissions de GES cycle de vie sont inférieures à 100 gCO2e/kWh, hydrogène issu de l'électrolyse dont les émissions de GES cycle de vie de la source d'hydrogène utilisée sont inférieures à 3tCO2eq/tH2 - Sont exclus les projets géothermiques nécessitant la fracturation de roches	Atténuation du changement climatique Réduction des GES	- Développement d'installations photovoltaïques
	La mobilité durable	Construction et aménagement d'infrastructures permettant un transport routier à faible émission de carbone	- Projets promouvant la mobilité douce, incluant voitures électriques hybrides : les émissions de CO2 sont inférieures à 50gCO2/km jusqu'à 2025, 0gCO2/km à partir de 2026, vélo, transports ferroviaires de passagers, infrastructures pour les vélos	Atténuation du changement climatique	- Construction de ligne de transport ferroviaire à destination de voyageurs - Remplacement de matériel roulant ferroviaire - Création d'abris pour vélo sécurisé

Zoom sur le Framework

CATEGORIES DE PROJETS	SOUS-CATEGORIES ICMA SBP	DESCRIPTION	CRITERES D'ELIGIBILITE REGIONAUX	POPULATION CIBLE	EXEMPLE DE PROJETS
Economie sociale et solidaire	Soutien à la création d'emploi, prévention & lutte contre le chômage lié aux crises	Apporter une réponse aux difficultés conjoncturelles des entreprises sociales et solidaire affectées par la crise sanitaire et répodants aux critères suivants: - Baisse importante du chiffre d'affaire mensuel - Entreprise en activité depuis plus d'un an - Effectif minimum de 10 salariés - Aucune difficulté antérieur à la crise sanitaire n'a remis en cause la pérennité de l'entreprise	- Conservation des petits commerces sur l'ensemble du territoire - Sauvegarde de l'emploi	Entreprises de l'économie sociale et solidaire	Fond de prêt "relève solidaire" à destination des entreprises relevant de l'économie social et solidaire
Jeunesse	Accès à des services essentiels : éducation	Renforcer les conditions d'accès à l'éducation	- Projets contribuant à renforcer les conditions d'accès à l'instruction	- Elèves et étudiants du territoire	Remise généralisée de PC portable aux élèves de secondes et de 1ere année de CAP
Santé	Accès à des services essentiels : santé	Projets contribuant au développement d'infrastructure de santé et d'achat de matériel sanitaire afin de favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé et améliorer les parcours de santé des patients - Développer l'offre de formation sanitaire et sociale sur tout le territoire	- Projets favorisant l'accès aux soins et à la santé pour tous	Toute la population du territoire	- Création de maison de la santé pluridisciplinaire en milieu rural - Construction et rénovation des établissements de formation sanitaires et sociales(ex: Construction pôle formation santé & social d'Angers, extension du pôle formation santé & social de Laval)

Disclamer

- Cette présentation a été préparée par la Région Pays de la Loire uniquement à titre d'information et ne peut être utilisée à d'autres fins ; elle ne constitue pas un document contractuel relatif à l'achat de titres financiers, ne constitue pas et ne saurait être considérée ou interprétée de quelque manière que ce soit comme constituant une offre de souscription ou comme étant destinée à solliciter l'intérêt d'investisseurs en vue de la souscription des obligations décrites dans cette présentation (les "Obligations"). [L'offre et la vente des Obligations en France seront effectuées uniquement auprès d'investisseurs qualifiés au sens de, et en conformité avec, l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, qui ne sont pas des personnes physiques. Les Obligations ne peuvent faire l'objet d'une offre au public en France.]
- Chaque destinataire de ce document agit pour son compte propre, se doit de faire son propre jugement des informations y figurant et décidera de manière indépendante, assisté ou non de ses conseillers, d'acquiescer des Obligations et évaluera de manière indépendante le caractère approprié et adéquat de l'investissement dans les Obligations. La Région Pays de la Loire invite les destinataires de cette présentation à consulter les documents réglementaires ou contractuels utiles pour les sujets qu'ils souhaitent approfondir.
- Investir dans les Obligations présente un risque financier. Chaque destinataire de ce document a une connaissance et une expérience approfondies de la finance et de manière générale du monde des affaires. Le destinataire est capable d'évaluer et de mener une analyse approfondie des mérites, du caractère approprié et des risques liés à l'investissement dans les Obligations. Il est aussi capable de supporter les risques liés à un tel investissement. Chaque destinataire de ce document a mené les analyses juridiques, fiscales, comptables, réglementaires, financières ou autres qu'il a jugées nécessaires en rapport avec l'achat des Obligations et a notamment procédé à sa propre analyse de la situation financière, des affaires et de la solvabilité de la Région Pays de la Loire et des Obligations avant de décider d'investir dans les Obligations. Il appartient à chaque destinataire de ce document de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans les Obligations.
- Les informations contenues dans ce document sont indicatives et ne sont pas définitives ; elles sont susceptibles d'évolution, de complément ou de modification postérieurement à la date de leur communication.
- Cette présentation n'a pas vocation à être reproduite ou distribuée à des tiers sans l'accord préalable écrit de la Région Pays de la Loire. Dans certains pays, la diffusion, la reproduction et la distribution de cette présentation peut être illégale et/ou faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires (Etats-Unis notamment); elle ne doit donc pas être transmise dans ces pays. La Région Pays de la Loire ne garantit pas que les Obligations seront offertes conformément à la loi, dans le respect de tout enregistrement applicable ou de toute autre exigence qu'aurait une telle juridiction, ou en vertu d'une exemption qui y serait applicable, et elle ne saurait être responsable d'avoir facilité une telle offre.
- Les Obligations n'ont pas fait ni ne feront l'objet d'un enregistrement en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933 (U.S. Securities Act of 1933) telle que modifiée (la "Loi Américaine sur les Valeurs Mobilières"). Les Obligations ne pourront être offertes ou vendues, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique (United States) ou à des ou pour le compte de, ressortissants américains (U.S. Persons) si ce n'est en conformité avec la réglementation S (Regulation S) de la Loi Américaine sur les Valeurs Mobilières.
- La Région Pays de la Loire décline toute responsabilité si un destinataire diffuse ou fait un quelconque usage de cette présentation, sans son autorisation et sans l'autorisation préalable des autorités des territoires concernés.
- Chaque destinataire de ce document reconnaît que le présent document est confidentiel et ne peut être ni communiqué à un tiers (à l'exception des conseils externes et à condition qu'ils en respectent eux-mêmes la confidentialité) ni reproduit, totalement ou partiellement, sans accord préalable et écrit de la Région Pays de la Loire.